



## Cher(e) licencié(e),

Partageant les mêmes valeurs de proximité et de solidarité, la Ligue de Paris Ile-de-France de Football et le Crédit Mutuel ont décidé de devenir partenaires. Ce partenariat se veut résolument tourné vers vous, licencié(e) francilien(ne).

Ainsi pour cette nouvelle saison, le Crédit Mutuel renouvelle son offre en proposant un Chèque sport d'une valeur de 40€ à valoir sur le prix de votre licence ou de votre équipement sportif.

Afin de pouvoir bénéficier de ces 40€ nous vous invitons à compléter le chèque et le présenter à une Caisse de Crédit Mutuel de votre choix. Les 40€ seront versés par virement sur un compte livret ouvert à votre nom (ou de votre représentant légal si vous êtes mineur).

Ce chèque sport pourra être cumulé avec tout autre dispositif du Crédit Mutuel comme l'opération « les jeunes qui s'engagent », qui récompense l'engagement des jeunes au sein des clubs en versant 50 € sur un compte ouvert au Crédit Mutuel.

Espérant que ces dispositifs contribueront à favoriser la pratique du football, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Jamel SANDJAK Président

Ligue Paris IDF de Football

Raphaël REBERT Directeur Général Crédit Mutuel IDF